



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

O R D R E D U J O U R

du

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vendredi 20 avril 2018 à 14h

au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
72 rue Regnault – Paris 13^e
Salle 005

Secrétariat général

Direction générale
des ressources
humaines

Secrétariat permanent
des comités techniques
ministériels

n°

Affaire suivie par
Coraline BERTHE
Téléphone

01 55 55 47 89

Fax

01 55 55 47 99

Mél.

Coraline.berthe
@education.gouv.fr

72 rue Regnault
75243 Paris cedex 13

1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance

2 → Approbation du PV du 10 avril 2017

3 → Examen des **suites données** aux questions et avis émis lors des réunions précédentes

4 → **Projets de texte** :

- Projet d'arrêté relatif au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Projet d'arrêté relatif au comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire ;
- Projet d'arrêté modifiant certains arrêtés fixant la composition des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps des personnels de la filière bibliothèque relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1986 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des ingénieurs et des personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 février 2015 portant création d'une commission administrative paritaire ministérielle compétente à l'égard du corps des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

